

# En l'absence de signes diacritiques, comment le coran est-i l ? resté à l'abri de toute altération

---

<"xml encoding="UTF-8?>

En l'absence de signes diacritiques, comment le coran est-i l resté à l'abri de toute altération ?

Question

Compte tenu du fait qu'à l'époque de l'inscription du Coran, il n'existe pas de signes diacritiques, comment se fait-il que le coran est resté à l'abri de toute altération ?

Résumé de la réponse

L'écriture arabe n'était pas munie, au moment de l'avènement à la prophétie, ni de points ni de symboles de voyelles. Ses caractères et ses lettres n'avaient, donc, pas ni de signes ni de marques. Tout naturellement, le coran aussi, tout comme l'écriture arabe était dépourvu de signes diacritiques. Aux premiers temps de l'islam, les Musulmans avaient appris par cœur le coran. Ils récitaient, correctement, le Coran qui était en arabe, leur propre langue. Donc, ils n'avaient pas de problème pour une lecture correcte du noble coran, d'autant plus que les Musulmans affichaient un grand intérêt au noble coran. Ils avaient appris le coran auprès des grandes personnalités de leur époque telle que le prophète de l'islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants). Cependant, à la fin du premier siècle de l'hégire, avec l'expansion de l'islam et l'apparition des populations non arabes converties à l'islam, qui ne connaissaient pas l'arabe, le besoin d'avoir un système de signes diacritiques et de marques pour les lettres du noble coran s'est fait sentir, afin d'y faciliter l'accès en améliorant son orthographe. L'objectif était également d'éviter, par ce moyen, des erreurs dans la lecture et la récitation du noble coran. Le coran fut donc, muni de signes diacritiques et de vocalisation et de symboles voyelles par Abou al-Aswad al-Douali , l'un des disciples du vénéré Imam Ali (bénit soit-il). Ce dernier, fut, en effet, le fondateur de la grammaire arabe et inventa le système de signes diacritiques du noble coran. On peut en conclure que les Arabes, ayant une maîtrise totale sur l'arabe, leur langue maternelle, et ayant une connaissance parfaite des règles grammaticales de leur langue, n'avaient pas besoins de signes diacritiques. Mais, après l'expansion de l'islam, et la conversion des populations non arabes à cette religion, le fait de munir le noble coran de signes diacritiques s'est fait sentir afin d'éviter des erreurs en matière de lecture, de prononciation et de récitation du noble coran. Par conséquent, le coran est resté à l'abri de toute altération et de toute modification.

## Réponse détaillée

Jusqu'à la fin du premier siècle, la lecture orale était l'unique forme et voie de la lecture du noble coran. Les récitateurs et les mémoriseurs du nomble qui étaient très nombreux avaient

appris le noble coran, par tradition orale, et génération par génération. Leur méthode de la récitation et de la mémorisation du nombre coran était empruntée, génération par génération, des récitateurs et des mémoriseurs de grand renom des premiers temps de l'islam ainsi que du noble prophète de l'islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur des descendants) et du

vénéré Imam Ali (béni soit-il). Pendant cette période, de nombreux récitateurs et mémoriseurs du coran furent formés et ils qui sont devenus, plus tard, les gardiens du coran auquel ils s'étaient initiés, parfaitement et en faisaient une lecture correcte.

Au début du deuxième siècle de l'hégire, les populations non arabes surgissent au sein de la société islamique. La langue arabe ne leur était pas familière, ou pour mieux dire, elles ne connaissaient pas l'arabe. C'est pourquoi, la mise en œuvre d'un système de signes diacritiques, et de marques et de vocalisation pour le noble coran s'est fait sentir. Cette tâche ô combien importante fut accomplie, avec une grande exactitude et assiduité, par Abou al-Aswad al-Douali , l'un des disciples du vénéré imam Ali ( béni soit-il). Outre sa maîtrise totale sur la langue arabe, Abou al-Aswad al-Douali était également l'un des illustres mémoriseurs de son époque.

C'est lui qui, sous l'orientation et le conseil du vénéré imam Ali (béni soit-il), fonda « Ilm Ul Nahv » ( l'étude de la syntaxe du langage, une branche de la grammaire, qui traite de la relation d'une phrase avec un autre). 1[1] Le système de signes diacritiques qu'il mit au point, a barré la route à l'éventualité de toute erreur et de toute modification. Ceci dit, étaient nombreux les récitateurs et les mémoriseurs qui sont restés fidèles à la méthode de lecture qui remontait à leurs prédecesseurs aux premiers temps de l'islam, ainsi qu'au noble prophète de l'islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) et au vénéré Imam Ali (béni soit-il). Le système de signes diacritiques, inventé et mis au point par Abou al-Aswad al-Douali fut complété ultérieurement et s'y sont ajouté, entre autres, des marques telles que Sukun » (C'est un cercle qui se situe au-dessus de la lettre pour indiquer l'absence de voyelle), le « madda » (prolongation : Il s'agit d'un signe qui se place sur l'alif), et le Tashdid (le redoublement d'une lettre). 2[2]

La lecture du coran qui est connue des gens, est celle qui a été transmise, génération par

génération. C'est cette lecture qui est confirmée et authentifiée par les gens de la Demeure prophétique (Paix et bénédiction de Dieu sur eux). Abou Salama dit : « J'ai entendu un homme réciter le noble avec sa propre lecture, d'une façon différente de celle pratiquée par les gens, auprès de l'imam Sadiq (béni soit-il). Le vénéré imam lui dit : « Evite cette sorte de lecture, et lis le coran comme les autres gens. 3 [3]

En conséquence, le texte du noble coran fut transmis, main par main et génération par génération, d'autant plus que depuis les premiers temps de l'islam, de nombreux récitateurs et mémorisateurs du noble coran ayant une grande estime et une place de choix au sein des sociétés islamiques, ont existé parmi les musulmans. La lecture Asem , qui est une lecture chiite, est une lecture qui correspond à celle, pratiquée, tout au long de l'histoire de l'islam, par les Musulmans. 4 [4] Cela étant dit, les calligraphes rédigeaient le texte du noble coran avec l'écriture Koufie.

Mais cette écriture a cédé au début du 5ème siècle sa place à une autre écriture appelée « Naskh ». C'est à partir de ce temps là que les signes et les marques de l'écriture du texte du noble coran tels que nous voyons, actuellement, ont été employés. 5 [5] On conclut de qu'on vient d'expliquer qu'il n'y a eu lieu d'aucune altération du noble coran. Pour plus d'information,  
CF : L'absence de l'altération du noble coran, question 486.

---

---  
[1] CF : la grande Encyclopédie islamique, tome, 5, p.p 182-190, les Sciences coraniques, Mohamad Hadi Ma'ra'fat, p.p. 172-173, publications, Al-Tamhid.

[2] CF: , « les Sciences coraniques », pp ; 174 et 175.

[3] CF; " La Méthodologie de l'Exégèse du Coran, Ali Akbar Banaei et les autres, p. 72, tome I, Qom, 2000.

[4] CF: Idem, pp. 75-76, Mohamad Hadi Ma'ra'fat, pp. 246-247, tome I, publications, Al-Tamhid, Qom, 1999.

[5] " L'Histoire du noble Coran", Seyyed Mohammad Bagher Hojati, pp. 465 et 484, Bureau de

la Propagation de la Culture islamique, Sciences coraniques, l'Ayatollah Ma'refat, p. 173,,  
.publications, Al-Tamhid